



# FORMATION POST PERMIS Pour conducteur novice

*Bientôt disponible*

**OBJECTIF** : Être capable d'améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes et de rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteur volontaire souhaitant réduire sa période probatoire,
- Être titulaire d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) depuis au moins six mois et au plus, douze mois,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

## NOTE

- La réduction de la période probatoire concerne uniquement les conducteurs qui n'ont pas commis, d'infractions ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire.
- Une exclusion de la formation est prévue dans les trois cas suivants : désintéressement visible pour la formation dispensée, comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactifs et non respects des horaires.
- Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

## PROGRAMME

- Module 1 : Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes (4h) :
  - 1 Présentation de la formation ;
  - 2 Questionnaire d'autoévaluation ;
  - 3 Constitution du groupe – présentation ;
  - 4 Traitement du questionnaire d'autoévaluation ;
  - 5 Perception des risques ;
  - 6 Situations complexes.

- Module 2 : Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables (3h) :
  - 7 Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes ;
  - 8 Choix de mobilité ;
  - 9 Bilan avec engagement.

## MOYEN HUMAIN

- Enseignants titulaires de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité, ayant suivi une formation spécifique ou ayant l'un des diplômes suivants :
  - Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à (BAFM),
  - Brevet d'animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions,
  - Titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,

## EVALUATION ET PROGRESSION

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Bilan et engagement de l'élève face à lui-même et vis-à-vis du groupe,
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une validation des acquis,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.
- Attestation de suivi de la formation complémentaire prévue à l'article IV – R223-4-1 du Code de la route.
- Attestation de fin de formation.

## EFFECTIF

- Minimum 6 maximum 12

## DUREE

- 7 heures



<https://www.auto-moto-nord-bassin.fr>

